



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 59970

#### Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les recommandations de la Cour des comptes formulées dans son dernier rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle compte donner à la recommandation de la Cour des comptes portant sur les contrôles effectués sur l'État employeur, en l'espèce assujettir les indemnités qui échappent à tort aux prélèvements sociaux, en particulier les indemnités journalières d'absence temporaire (IJAT) et les indemnités d'établissement à l'étranger.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59970

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 octobre 2009, page 9384

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)